

Guide pratique du séjour



Trousseau indicatif pour 7j

- 1 drap housse
- 1 taie d'oreiller
- 1 sac de couchage
- 1 sac pour le linge sale
- 7 slips ou caleçons
- 3 maillots de corps
- 7 paires de chaussettes
- 2 pantalons d'équitation
- Des chemisiers ou tee-shirts
- 1 survêtement
- Des vêtements habillés pour les veillées

Le marquage du linge est recommandé

- Des sweat-shirts ou pulls
- 1 pyjama
- 1 vêtement de pluie
- 1 paire de bottes (d'équitation ou en caoutchouc)
- 1 paire de baskets ou paire de chaussures
- 1 paire de chaussures d'intérieur
- Trousse de toilette : gants de toilette, brosse à dents, dentifrice, savon, shampoing, 2 serviettes
- **Equipement obligatoire : 1 bombe « 3 points », conforme à la norme CE EN 1384 (à partir d'env. 15€)**

Pour les séjours d'hiver, ajouter :

- *Pull et polaires, 1 Paire de gants, 1 Veste chaude et imperméable*

Argent de poche

Nous disposons d'une boutique de souvenirs. Votre enfant peut emporter de l'argent que nous conserverons à l'accueil et que nous lui donnerons sur simple demande.

Suivi médical

Si votre enfant suit un traitement médical, veuillez nous joindre l'ordonnance ainsi que les médicaments.

Objets de valeur

D'une manière générale, le Club Hippique déconseille vivement d'apporter des objets de valeur sur le centre ou de les laisser dans les chambres. Le Club Hippique se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est donc recommandé de confier ces objets à l'accueil qui les restituera lors du départ.

Des nouvelles ?

Durant le séjour, un point phone (05 49 45 14 54) à pièces (1€ pour appeler un téléphone fixe et 3€ pour un portable) est à la disposition des enfants. Ils seront ravis de recevoir des lettres, des fax (05 49 56 57 09) ou bien des emails (famillerabouan@mouliere.com), que nous leur distribuerons tous les jours. Vous pouvez consulter notre site Internet www.mouliere.com.

Examens « Galop »

Les cavaliers de 7 ans et plus ayant déjà pratiqué l'équitation, ont la possibilité de passer les examens équestres fédéraux (du Galop 1 au 7) durant leur séjour.

Si votre enfant souhaite passer un Galop, merci de nous faire parvenir la photocopie de sa licence FFE ainsi qu'un règlement de 10,00 € par Galop.

Si votre enfant ne possède pas de licence FFE, nous pouvons lui en fournir une pour la somme de 25,00 €.

Remarque : si votre enfant ne souhaite pas passer de Galop, la licence FFE n'est pas obligatoire.

Activités

Au cours de leur séjour, les enfants pourront profiter de nombreuses activités culturelles et équestres.

Ils pratiquent l'équitation deux fois par jour par groupe de niveaux et peuvent choisir leur activité (promenade, obstacle, dressage, jeux, voltige, attelage...) à chaque séance.

Ils choisissent également en début de séjour une activité culturelle (théâtre, peinture, poésie, hippologie, soirée spectacle...) et présentent toutes leurs réalisations à la fin de la semaine.

Ils peuvent ainsi construire leur journée selon leurs désirs et leur forme du moment.

Nous restons à votre disposition pour toute autre information et vous souhaitons un formidable séjour au Club